

NOTE AU PRESIDENT

Concerne : Etat des lieux du Cadre de Concertation « ELECTIONS ET DROITS DE L'HOMME ».

I. Suivi : Maître KAPUTU NGOMBO Noël

II. Organisations/Institutions partenaires :

- COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
Contact : 0819791706 et 0818911038

III. Activités réalisées :

1. Conférence sur les contraintes liées à la mise en œuvre du calendrier global.
Bénéficiaires : Comités Droits de l'homme à la base de la Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme (VSV) le 31 mars 2015 ;
2. Conférence-débats sur l'évolution du processus électoral dans les territoires de Popo-Kabaka et de Kasongo-Lunda du 15 au 24 juillet 2015 ;
3. Signature du protocole d'accord entre la CENI et la CNDH, le 29 septembre 2015 ;
4. Réunion avec les responsables des Organisations Non Gouvernementales de Défense des Droits de l'Homme (ONGDH) sur la vision de la CENI en rapport avec le respect des droits de l'homme en période électorale ;
5. Soirée d'information électorale à la Paroisse Saint-Philippe de Ngaliema le 04 septembre 2015.

IV. Activités projetées :

1. Forum national des ONGDH ;
2. Séminaire d'imprégnation sur des questions électorales à l'intention des membres de la CNDH et des partenaires des ONGDH ;
3. Signature d'un protocole d'accord avec les ONGDH et les réseaux d'ONGDH ;
4. Mise sur pied d'une plateforme de monitoring pour les cas de violations des droits de l'homme liées aux élections ;

5. Conférences et actions d'information à Kinshasa et à l'intérieur du pays.

V. Risques et problèmes rencontrés (Description objective)

L'indisponibilité des fonds pour la tenue des activités programmées a constitué un obstacle majeur au déploiement du cadre de concertation.

VI. Commentaire libre :

Notre souhait est que les Cadres de concertation réalisent effectivement les activités programmées et soumises à l'approbation du Président.